

voulaient expédier. Les employés étaient alors débordés et réussissaient à peine à oblitérer tout le courrier à la main pour l'expédier par la dépêche du soir. Je demande au ministre d'étudier attentivement ce problème.

Depuis quelque temps déjà, je demande qu'on songe à la possibilité de mieux traiter les usagers des petites localités en ce qui a trait à la livraison à domicile. Nombre d'entre eux sont d'avis qu'ils ont droit au même service que les habitants des villes puisqu'ils paient les mêmes tarifs. Sauf erreur, le ministère des Postes exige que certaines conditions soient remplies avant d'établir ce service. Celles-ci sont peut-être trop sévères. J'espère qu'il est possible de revoir la question.

En 1958, l'un de nos surintendants régionaux a visité le bureau d'Elmira afin d'examiner les locaux et, il a recommandé dans son rapport au ministère qu'un nouveau bureau de poste soit construit pour 1960. On y a donné suite et je m'en suis occupé, moi-même, lorsque j'ai été élu député en 1958, auprès du gouvernement du temps. La construction d'un nouvel immeuble a été approuvée; les travaux se termineront en 1964. Le gouvernement actuel s'est rendu compte de la nécessité qu'il y avait de construire cet immeuble. Un emplacement a été choisi, les plans architecturaux sont commencés, et les appels d'offres doivent être lancés au cours du mois de juillet. On est très sensible à la collaboration et à l'intérêt du gouvernement.

Puis-je appeler l'attention du ministre des Postes sur l'importance des tarifs fixés pour les divers genres de courrier pour le grand public, surtout pour certaines grandes entreprises industrielles et certaines sociétés. Des plaintes me sont parvenues de la part de ces sociétés qui estiment trop élevés les tarifs sur le courrier recommandé et la livraison-express. Je me rends compte que des changements de ce genre sont essentiels à certains moments afin d'éviter les déficits.

Je suis heureux de voir que le ministre des Postes prend des mesures pour débarrasser ce ministère de l'esprit de parti. Nous savons que la vogue en était assez répandue pendant le régime de son prédécesseur, ce qui aurait pu détruire l'un des meilleurs ministères.

Pour demeurer en contact avec son personnel très nombreux, le ministre des Postes devrait, à mon avis, visiter le plus grand nombre possible de bureaux de poste. Le contact personnel a une valeur inestimable et tous les employés des postes l'apprécient grandement. Je sais que, dans ma propre circonscription de Waterloo-Nord, les maîtres de poste et les employés accomplissent un travail remarquable et ils sont naturellement

heureux de rencontrer le ministre des Postes et d'autres fonctionnaires supérieurs. Des visites de ce genre renforcent l'unité et maintiennent toutes les excellentes traditions du service. Si l'on me le permet, j'ajouterai un mot de félicitation à l'égard du maître de poste et des employés qui travaillent dans l'édifice central et dans celui de l'Est. Ils sont très courtois et s'acquittent merveilleusement bien de l'acheminement de notre courrier.

En terminant, monsieur l'Orateur, puis-je rappeler au ministre des Postes qu'au cours de sa visite, lors de l'ouverture du bureau de poste de Waterloo, Son Honneur le maire Bauer lui a signalé le grave problème de stationnement qui se pose aux clients du bureau de poste. Il lui a mentionné que l'intersection de la rue King et de la rue Laurel est très achalandée et que plus de 14,000 autos empruntent chaque jour la rue King, sans compter les milliers d'autres qui utilisent la rue Laurel. Un casier postal a été aménagé sur le côté nord du bureau de poste et il n'est qu'à quelques pieds de l'intersection des rues King et Laurel. Nombre de gens stationnent leur automobile dans la rue adjacente à ce casier postal, causant ainsi un arrêt de la circulation dans les deux directions.

M. Bauer estime que la solution évidente du problème serait de paver les trous de sable derrière l'immeuble pour y installer une boîte aux lettres convenable ainsi qu'une piste de circulation bien marquée dans le parc de stationnement, pour permettre aux personnes arrivant au bureau de poste en automobile de déposer leur courrier à cet endroit beaucoup plus commode. J'espère, monsieur le président, qu'on examinera immédiatement la question.

M. Herridge: D'abord, je tiens à féliciter le ministre de sa nomination de directeur de cette entreprise socialiste, d'ailleurs des plus réussies. Bon nombre d'entre nous, j'en suis sûr, ont estimé à sa juste valeur l'excellente analyse de la situation financière de son ministère, ainsi que les explications de certaines dépenses, charges, et ainsi de suite. Pour ma part, j'estime qu'il s'agissait là d'une des explications les plus précises sur l'administration de son ministère et les problèmes qu'il doit résoudre que j'aie jamais entendu depuis que je suis à la Chambre.

Nous savons tous que le ministre a une excellente réputation d'administrateur, ce qui n'est guère surprenant, car il a les trois qualités requises: il est objectif, juste et ferme.

Je tiens à remercier le ministre de la courtoisie dont il a fait preuve quand j'ai porté certaines choses à son attention, et de la promptitude avec laquelle il s'en est occupé. Il a mentionné une petite erreur qui s'est produite dans l'application du règlement postal